

Paris, le 3 novembre 2021

Communiqué

Lancement de l'évaluation par le H3C des travaux des comités d'audit des entreprises françaises

En vue du lancement de l'étude 2022 auprès des comités d'audit d'entités d'intérêt public sélectionnés, le H3C a rencontré le 3 novembre 2021 les représentants des entreprises et la presse spécialisée.

A l'instar de ses homologues européens et en application de textes européens, le H3C établit tous les trois ans un rapport de suivi du marché de l'audit. Il comporte une section sur l'évaluation du travail des comités d'audit.

Cette mission s'inscrit dans un exercice coordonné au sein de l'Union européenne. La Commission collecte les rapports de suivi transmis par les régulateurs européens de l'audit pour élaborer une étude consolidée.

Le dernier rapport du H3C publié en 2019 sur le sujet a constaté la mise en œuvre d'une grande partie de leurs obligations par les comités d'audit tout en relevant que certaines mesures nouvelles étaient largement inconnues de ces derniers concernant le suivi de la réalisation de la mission des commissaires aux comptes. Le rapport 2022 établira un nouvel état des lieux et mesurera les progrès réalisés.

Le prochain rapport du H3C sera rendu public à la fin du premier semestre 2022.

Contact presse :

Véronique Daydet : Tél. : 01 80 40 75 71 / veronique.daydet@h3c.org